



Berthierville, le 21 janvier 2022

Aux citoyennes et aux citoyens de la ville de Berthierville,

C'est avec fierté, mais aussi avec un sentiment d'humilité, que je vous présente le premier budget de notre nouveau conseil municipal.

C'est donc avec diligence et rigueur que nous avons travaillé pour déposer, lors de la séance du 22 décembre 2021, le budget de l'exercice financier 2022 qui prévoit des revenus égaux aux dépenses et aux éléments de conciliation à des fins fiscales au montant de 10 396 239 \$.

L'évaluation foncière moyenne pour un immeuble de catégorie « résidentiel » s'élève à 192 569 \$. Le budget 2022 entraîne une légère hausse du compte de taxes pour une résidence unifamiliale de l'ordre de 2,08%, ce qui représente une somme de 42,09 \$. Ce même taux s'applique pour les immeubles de catégorie de 6 logements et plus.

Pour la catégorie « commerce et industrie », l'augmentation varie entre 2,25 % et 2,28 % selon le nombre de locaux, représentant une hausse de 101,68 \$ pour une évaluation foncière de 223 000\$.

Évidemment, ces légères hausses tiennent compte de certaines augmentations annuelles liées aux dépenses générées par l'ensemble des services municipaux et de la quote-part versée à la MRC.

Des sommes sont également prévues pour des services professionnels relatifs à l'aménagement du territoire et aux travaux majeurs de certaines rues, dont Pierre-De Lestage et Saint-Viateur, qui devront être entrepris dans le présent mandat. De plus, nous continuerons l'entretien des infrastructures municipales tout en prévoyant leur optimisation pour la desserte des prochains développements, et ce avec une vision à long terme.

Du côté des loisirs, comme j'en avais fait un engagement lors de la dernière campagne électorale, nous avons bonifié le budget global de ce service pour permettre à l'ensemble de la population de jouir de plusieurs activités rassembleuses.

Un montant de 200 000 \$ est attribué pour les fêtes du 350<sup>e</sup> anniversaire servant non seulement à financer des activités festives, mais aussi à bonifier les parcs. De plus, une somme de 80 000 \$ est prévue pour l'achat de nouveaux modules de jeux. Ces montants font l'objet d'une appropriation à l'excédent non affecté de la Ville ne générant aucune incidence sur les taux de taxation.

Nous avons pris l'engagement que ces sommes ne soient pas des dépenses éphémères, mais qu'elles perdurent dans le temps par l'ajout d'infrastructures et de travaux d'embellissement faisant de nos parcs des endroits où chacun s'y sent bien et pour que la population puisse s'y rassembler de façon ponctuelle. Ces investissements sont l'élément déclencheur donnant le ton pour un avenir prometteur en infrastructure de loisir. Nous vous reviendrons bientôt avec plus de détails à ce sujet.

De nombreux projets domiciliaires et commerciaux pointent à l'horizon et nous serons attentifs aux besoins de chacun. De plus, des rencontres sont prévues avec différents acteurs importants pour analyser la situation des soins de santé sur le territoire. Il est primordial de faciliter la venue de médecins de famille à Berthierville, et ce dans le but d'en faire une réalité dans les prochains mois.

En terminant, soyez assurés que nous travaillons méticuleusement à faire de notre ville un endroit où il fait bon vivre.

Dominic Perreault, maire



## VILLE DE BERTHIERVILLE

### BUDGET 2022

<b>REVENUS</b>	<b>Budget 2022</b>
Taxe foncière générale	3 895 654 \$
Service de la dette	832 401 \$
Assainissement des eaux	324 930 \$
Sécurité incendie	339 962 \$
Tarifcation pour les services municipaux	1 735 256 \$
Centre urgence 9-1-1	25 500 \$
Paiement tenant lieu de taxes	244 110 \$
Transferts	233 241 \$
Services rendus aux organismes municipaux	464 095 \$
Autres services rendus	564 810 \$
Imposition de droits	361 000 \$
Amendes et pénalités	30 200 \$
Intérêts	68 000 \$
<b>Total:</b>	<b>(9 119 159 \$)</b>

<b>CHARGES</b>	<b>Budget 2022</b>
Administration générale	1 420 137 \$
Sécurité publique	952 975 \$
Transport	1 909 661 \$
Hygiène du milieu	2 284 075 \$
Santé et bien-être – logement social	21 211 \$
Aménagement, urbanisme et mise en valeur du territoire	158 485 \$
Loisirs et culture	1 697 860 \$
Frais de financement (intérêts)	251 835 \$
Amortissement des immobilisations	1 700 000 \$
<b>Total :</b>	<b>10 396 239 \$</b>

<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>	<b>Budget 2022</b>
Immobilisations – amortissement	(1 700 000 \$)
Remboursement de la dette (capital)	722 385 \$
Affectation : Activités d'investissement (immobilisation)	321 000 \$
Affectation : Réserve – disposition des boues	250 000 \$
Affectation : Fonds de parcs et terrains de jeux	0 \$
Affectation : Excédent de fonctionnement affecté	(247 360 \$)
Affectation : Excédent de fonctionnement non affecté	(623 105 \$)
<b>Total :</b>	<b>(1 277 080 \$)</b>

Le budget de l'exercice financier 2022 prévoit des revenus égaux aux dépenses et aux éléments de conciliation à des fins fiscales au montant de 10 396 239 \$.